

Appel à candidature

Post-diplôme *Centre d'étude au partenariat et à l'intervention artistiques* (CÉPIA)

Session 2019-2020

Présentation de la formation

L'objectif de cette formation continue est d'apporter à des plasticiens engagés dans la vie professionnelle une formation complémentaire à leur pratique artistique fondée sur l'acquisition de compétences didactiques, et de capacités réflexives appliquées à leur création contemporaine.

Cette formation comprend deux axes principaux :

- Un enseignement théorique et méthodologique de la notion d'intervention et de partenariat, la connaissance des milieux d'intervention et les modalités de mise en œuvre, notamment les aspects juridiques.
- Une mise en pratique de l'intervention soumise à des analyses régulières tout au long de l'avancée du stage. L'intervention diffère de la médiation. Elle implique une action de transduction, la médiation, une action de traduction. Elle positionne la rencontre entre un artiste et des personnes se trouvant dans un cadre spécifique de vie, soit qu'elles soient malades, privées de liberté, unies autour d'une même situation, d'un même questionnement (milieux scolaires et périscolaires, services culturels, lieux associatifs, milieux hospitaliers et carcéraux).

La formation prépare à une bonne connaissance de ces milieux d'intervention spécifiques grâce au solide réseau de partenaires professionnels de l'école. Elle guide, accompagne, prévient et analyse les moments de mise en pratique du projet du stagiaire. Elle construit avec lui le moment de conclusion et de restitution de son expérience.

—

Public concerné : artistes plasticiens récemment diplômés ou artistes plasticiens déjà engagés dans la vie professionnelle.

Maximum 8 stagiaires par session.

—

>> Date limite de réception des candidatures : **17 juin 2019**

Présélection des dossiers : **fin juin 2019**

Entretiens individuels avec le jury : **8 juillet 2019**

—

Pièces à fournir pour le dossier de candidature :

- dossier personnel de présentation du travail artistique
- curriculum vitæ
- lettre de motivation
- photocopie des diplômes
- fiche d'inscription renseignée (pdf à remplir avec Acrobat Reader) – ci-dessous
- 1 enveloppe suffisamment affranchie pour la réexpédition du dossier de présentation du travail artistique

Droits d'inscription : 200 € en deux versements (chèques à libeller à l'ordre de ENSA BOURGES) :

- 1 chèque d'un montant de 15 € pour inscription à la présélection - à joindre au dossier de candidature.
- 1 chèque d'un montant de 185 € pour inscription définitive au programme

—

Renseignements :

Sylvie Chany – coordinatrice

École nationale supérieure d'art de Bourges - BP 297

7, rue Édouard Branly

F - 18006 Bourges Cedex

tél. 02 48 69 79 91

e-mail : sylvie.chany[at]enssa-bourges.fr